

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC a émis un emprunt obligataire garanti par l'Etat et réservé aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

Cette émission a porté sur un montant global de MAD 1 200 000 000 réparti en deux tranches A et B, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Cotation	Non cotée	Non cotée
Maturité	10 ans	20 ans
Amortissement	In fine	In fine
Piafond de l'émission	MAD 1 200 Millions	MAD 1 200 Millions
Nombre	12 000 obligations	12 000 obligations
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux nominal : Fixe	Entre 4,36% et 4,61%	Entre 4,54% et 5,04%
Date de jouissance	16 Avril 2012	16 Avril 2012
Période de souscription	Du 09 au 10 Avril 2012	

Le montant global des souscriptions a atteint MAD 3 785 000 000.

Les souscriptions à la tranche B (20 ans) ont enregistré un montant de MAD 1 990 millions et ont été satisfaites à 100% pour les demandes aux taux compris entre 4,69%, et 4,99% et à hauteur de 13,19% pour les demandes au taux de 5%. Le taux moyen pondéré des souscriptions retenues ressort à 4,86%.

Les souscriptions à la tranche A (10 ans) qui ont enregistré un montant de MAD 1 795 millions n'ont pu être satisfaites compte tenu de la sursouscription de la tranche B (20 ans) et de la priorité qui lui a été accordée en terme d'allocation.

Conseillers Financiers et
Coordinateurs Globaux



Co-Chefs de file du
syndicat de placement :



X VE 20/04/12